

Consignes de Tri **BackToMoine**®

Maximisez votre performance avec **BackToMoine**®

Le programme **BackToMoine** n'est pas seulement un programme de collecte et de revalorisation :

c'est l'aboutissement de notre expertise en éco-conception et en valorisation matière, développée sur notre site industriel de Dreux.

En respectant les consignes de tri détaillées dans ce guide, vous devenez un acteur clé d'une économie circulaire locale et performante.

Pourquoi votre rigueur sur le terrain fait la différence ?

Une valorisation matière garantie

Vos gisements conformes sont directement régénérés pour créer de nouveaux produits : sous-couches, produits ludiques et sportifs, de l'éco-béton ou des isolants acoustiques.

Une traçabilité totale

Votre respect des critères de tri nous permet de vous délivrer annuellement votre attestation annuelle de recyclage et/ou votre bordereau de suivi des déchets (BSD), preuves indispensables pour vos bilans RSE et les exigences de la loi AGEC.

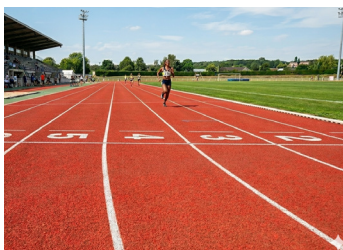
Le cycle vertueux du "Package"

En utilisant nos produits neufs (sous-couches, EPDM, liants), vous facilitez le recyclage futur en réhaussant la qualité du déchet à venir. Cet engagement vous permet d'accéder au tarif de 0 €/tonne (hors transport).

Réduction de l'empreinte carbone

Chaque tonne triée avec soin évite l'enfouissement et l'incinération de vos déchets et permet d'économiser jusqu'à 98% d'émissions de CO₂ par tonne de caoutchouc recyclée.

“ Votre engagement sur le chantier est la condition de notre réussite commune : transformer vos anciens sols en ressources d'avenir. ”



2 PÔLES À VOTRE SERVICE

distribution@moine-recyclage.fr

PRODUCTION

5 rue Notre Dame de la Ronde
28100 DREUX
Tél. 01 30 46 72 75

DISTRIBUTION

Rue Marc Seguin - Bât. C2 Garolor
57365 ENNERY
Tél. 03 87 54 19 20

Ce document est votre feuille de route pour transformer vos sous-couches caoutchouc en nouvelles ressources. Le respect de ces consignes garantit un traitement optimal sur notre usine ICPE sous autorisation préfectorial de Dreux.

Les revêtements de sol à collecter doivent respecter les consignes ci-après :

- Être rassemblés dans une zone de stockage conforme à la demande d'enlèvement, permettant au transporteur de pouvoir accéder aux Contenants sans délai d'attente.
- La surface entre la zone de parking du camion et le stock de revêtements de sols à collecter doit permettre le roulage d'un transpalette (pas de marche, ni de chemin en terre ou graviers).
- En cas de stockage en sous- sol, une rampe d'accès doit exister.
- Moine recyclage se réserve le droit, via le transporteur, de ne pas procéder à la collecte des revêtements de sol si les conditions requises ne sont pas remplies.

Les produits concernés

- Chutes de poses propres de revêtements de sols en caoutchouc.
- Les déposes propres de revêtements de sols en en caoutchouc après installation.
- Les sous-couches caoutchouc de gazon synthétique (en fin d'usage).
- Les revêtements de sols de pistes d'athlétismes après utilisation, dépose.
- Les tapis et dalles caoutchouc (sous-couche, tapis salle de sport, etc.).

Les contenants

- Big-Bags
- Palettes

BackToMoine est un programme de collecte de revêtement de sol recyclables. Par conséquent, AUCUN autre matériau ou objet que ceux définis ci-dessous, ne doivent être placés dans les contenants de collecte type Big-Bag, ou sur les palettes.



1. PROTOCOLE DE REPRISE : LES 6 ÉTAPES CLÉS

1. Préparation :

Une fois le gisement prêt, prenez 3 à 4 photos nettes (une vue d'ensemble et une vue du dessus des Big-Bag minimum).

2. Demande :

Envoyez un mail à distribution@moine-recyclage.fr avec les photos, le lieu d'enlèvement (Dépôt ou Chantier) et le nombre précis d'unités (palettes/Big-Bags).

3. Devis Estimatif :

Sous 48h, nous vous envoyons un devis pour le transport basé sur un tonnage estimatif. Pour les gros volumes, un interlocuteur dédié vous accompagne pour l'organisation logistique.

4. Organisation :

Je m'organise pour être présent à l'heure convenu le jour de l'enlèvement avec le transporteur.

5. Pesée & Facturation :

À l'arrivée à notre l'usine de Dreux, chaque lot est pesé. Une facture est émise sur la base du poids réel.

6. Bilan Annuel :

Ce poids réel est consigné pour votre Attestation Annuelle de Revalorisation, certifiant votre impact RSE (tonnages et CO2).

2. QUELS CONTENANTS UTILISER ?

Le choix du contenant est primordial pour l'efficacité du transport et de la pesée :

- **Palettes** (100 x 100 / 120 x 100 par ex.) : à privilégier pour les sous-couches découpées en carrés. Les piles doivent être stables et ne pas déborder de la palette.(autant que faire se peut)
- **Big-Bags robustes** : idéaux pour les chutes de pose neuves ou les petits morceaux. Ils doivent être munis d'anses de levage intactes.
- **En vrac** (Rouleaux uniquement) : pour les sous-couches type sous-couche de gazon synthétique ou les tapis caoutchouc, le conditionnement en rouleaux cerclés permet un chargement direct et optimisé dans le camion.

Comment conditionner la palette pour un transport et une manutention en toute sécurité ?

- Empilez les dalles découpées sur la palette.
- Veillez à ne pas trop faire déborder les dalles de la palette.
- Il est important de veiller à ce que les dalles empilées ne se renversent pas pendant le transport.



Big-Bags

- Minimum de collecte : 3 Big Bags
- Contenance : 1000 L (ou ~ 500 Kg)
- Dimension : 100x100x105 cm (tant que ça repose entièrement sur la palette)
- Stockage et transport : sur palette
- Caractéristiques des Big-Bags : faible encombrement et stockage facilité à vide

Comment remplir le big bag de la meilleure façon ?

1. Dépliez-le big bag au sol.
2. Pincez le haut et l'intérieur du big bag à mi-hauteur.
3. Repliez le sac sur lui-même (par l'extérieur). Le mettre sur la palette.
4. Lorsque que le sac est à 1/2 plein, tirer sur les 2 anses vers le haut.



3. NOS CONSEILS POUR UNE DEPOSE CONFORME

Une dépose soignée est la condition sine qua non du recyclage :

- **Séparez les flux** : ne mélangez jamais le gazon synthétique avec la sous-couche caoutchouc. Le programme concerne exclusivement le caoutchouc.
- **Évitez l'arrachement du support** : lors de la dépose, veillez à ne pas emporter de morceaux d'enrobé, de dalle béton ou de grave. La présence de minéraux bloque nos machines de broyage. Une tolérance de 5% est tolérée.



- **Découpe propre** : Pour les sols coulés, une découpe en dalles régulières (ex: 100x100cm) facilite l'empilage sur palette et maximise le poids par transport.
- **Stockage au sec** : si possible, stockez vos palettes à l'abri. Un gisement gorgé d'eau augmente inutilement votre poids (et donc votre coût) de transport.

4. CONFORMITÉ DES DÉPOSES (LA MATIÈRE)

DÉPOSE CONFORME (OK)	DÉPOSE NON-CONFORME (REFUSÉE)
✓ Caoutchouc (SBR / EPDM)	✗ Présence de gazon synthétique
✓ Plaques propres et sèches	✗ Présence de gravats, terre ou sable + de 5%
✓ Conditionnement stable (Film/Sangle)	✗ Déchets de chantier mélangés (DIB)
✓ Absence de corps étrangers	✗ Ferrailles, bois ou plastiques d'emballage

5. LE POINT «VALEUR AJOUTÉE» : LE BILAN CARBONE

Pourquoi chaque kilo compte ?

Le programme BackToMoine® ne se contente pas d'éviter l'enfouissement. En réincorporant en partie votre gisement dans nos nouvelles fabrications, nous réduisons drastiquement l'empreinte carbone de la filière.

- **Traçabilité totale** : votre attestation annuelle est une preuve juridique de conformité avec la Loi AGECE.
- **Valorisation** : ce document est un actif précieux pour vos audits HQE®, BREEAM® ou LEED®, transformant une contrainte de chantier en succès commercial.

“ Faites du recyclage un levier de compétitivité.
Choisissez l'unique partenaire capable de valoriser votre fidélité. ”